

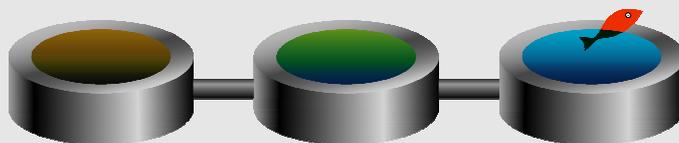
Rapport annuel

Commune de GENSAC LA PALLUE

# Prix & Qualité

*service de l'assainissement collectif*

## DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2012  
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE

2012

# Sommaire

■	<b>CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC .....</b>	<b>3</b>
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE .....	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE .....	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE .....	3
■	PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE.....	3
■	.....	3
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	4
■	VOLUMES FACTURÉS .....	4
■	CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU DE COLLECTE .....	4
■	OUVRAGES D'ÉPURATION DES EAUX USÉES.....	5
■	GLOSSAIRE .....	6
■	<b>TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC .....</b>	<b>7</b>
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR .....	7
■	PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF .....	7
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF TARIF HORS REDEVANCE DE MODERNISATION DES RÉSEAUX DE COLLECTE .....	8
■	EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2008 .....	9
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF Y COMPRIS REDEVANCE MODERNISATION .....	10
■	RECETTES D'EXPLOITATION .....	11
■	DÉPENSES PARTICULIÈRES DE LA COLLECTIVITÉ .....	11
■	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....</b>	<b>12</b>
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU .....	12
■	CONFORMITÉ DE LA COLLECTE.....	13
■	CONFORMITÉ DES ÉQUIPEMENTS D'ÉPURATION .....	13
■	CONFORMITÉ DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'ÉPURATION .....	13
■	<b>FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE .....</b>	<b>14</b>
■	TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE .....	14
■	ÉTAT DE LA DETTE.....	14
■	AMORTISSEMENTS RÉALISÉS .....	14
■	<b>PRIX GLOBAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT .....</b>	<b>15</b>
■	PRIX GLOBAL : GENSAC-LA-PALLUE.....	16

## ■ Caractérisation technique du service public de l'assainissement collectif

### ■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La commune organise intégralement le service d'assainissement.

### ■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

1 400 habitants

### ■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie.

### ■ PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE

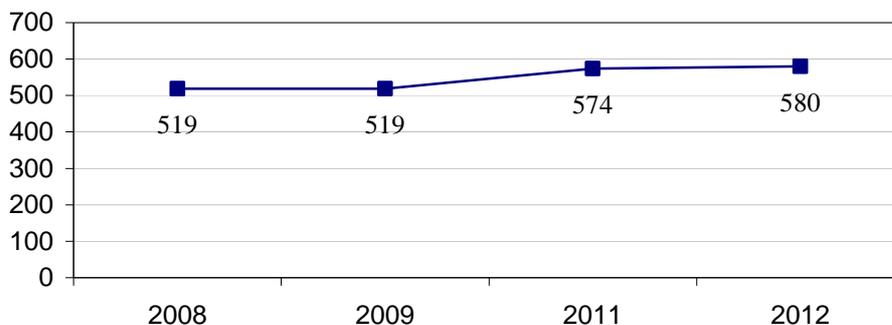
La commune prend en charge :

<b>Gestion du service</b>	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
<b>Gestion des abonnés</b>	accueil des usagers, traitement des doléances client
<b>Mise en service</b>	assainissement collectif
<b>Entretien</b>	de l'ensemble des ouvrages
<b>Renouvellement</b>	de l'ensemble des ouvrages

## ■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2011	2012	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	574	580	+1,05 %

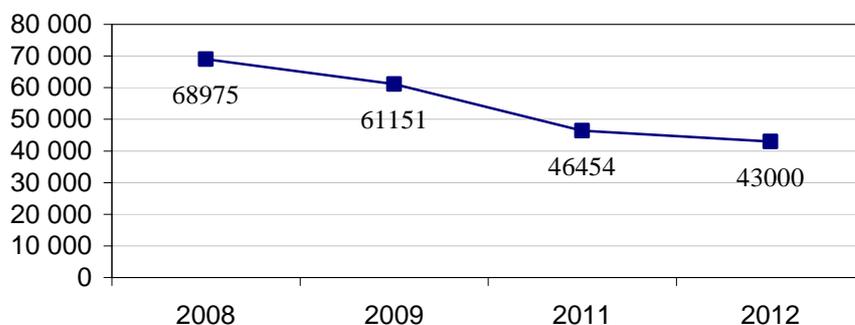
- *Évolution du nombre total d'abonnements*



## ■ VOLUMES FACTURÉS

Volumes facturés [m³]	2011	2012	Variation
Total des volumes facturés	46 454	43 000	-7,44 %

- *Évolution des volumes facturés aux abonnés*



## ■ CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU DE COLLECTE

Linéaire de réseau : 26 km

## ■ OUVRAGES D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

Le service gère un ouvrage d'épuration : Station d'épuration communale

### Traitement des effluents

Type de station : Filière combinée par filtre planté et lagunage

Commune d'implantation : GENSAC-LA-PALLUE

Capacité nominale : 1 700 Équivalent habitant

### Capacités nominales d'épuration

Paramètre	Débit
Capacité	319 m <sup>3</sup> /j

### Prescriptions de rejet

Arrêté national : 22 juin 2007

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	2	35	ou	60
DCO	2			60
MES	2			50

Autorisation du 11/08/1981

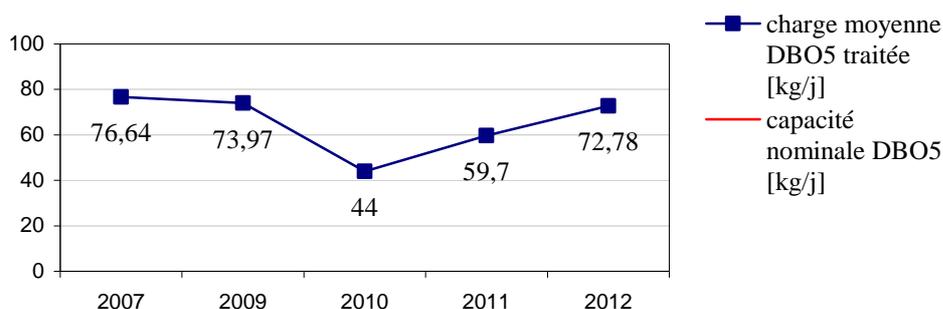
Milieu récepteur du rejet : Ru de Gensac

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)
DBO5	2	40
DCO	2	120
MES	2	100
NKj	2	
NGL	2	
Pt	2	

### Charges reçues par l'ouvrage

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	NGL	Pt	Débit
Charges brutes de substances polluantes collectées	72,78 kg/j	205,79 kg/j	97,82 kg/j	19,31 kg/j	19,31 kg/j	2,18 kg/j	339,15 m <sup>3</sup> /j
Rendement de la station d'épuration	90,1 %	81,8 %	80,4 %	66,6 %	61,2 %	54,9 %	Sans objet

### Evolution des charges reçues en DBO5



## ■ GLOSSAIRE

Equivalent habitant : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour.

DBO5 : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours.

DCO : Demande chimique en oxygène.

MES : Matières en suspension.

NKj : Azote Kjeldhal.

NGL : Azote global.

Pt : Phosphore total.

TMS : tonne de matière sèche

## ■ Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif

### ■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.  
 Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
09/11/2011	Tarif du service d'assainissement collectif
10/05/2012	Tarif fuite du service d'assainissement collectif
31/12/2012	Tarif du service d'assainissement collectif

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service n'est pas assujéti à la TVA.

### ■ PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé.

- *Redevance de modernisation des réseaux de collecte*

La redevance de modernisation des réseaux de collecte est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m<sup>3</sup>, est calculé chaque année par l'agence de l'eau. Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 <sup>er</sup> jan 2012	1 <sup>er</sup> jan 2013
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,2200	0,2250

## ■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF Tarif hors redevance de modernisation des réseaux de collecte

- Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2012	1 <sup>er</sup> jan 2013	Variation
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	56,00	62,00	+10,71 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	1,10	1,20	+9,09 %

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> jan 2012	1 <sup>er</sup> jan 2013	Variation
Collectivité	188,00	206,00	+9,57 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>188,00</b>	<b>206,00</b>	<b>+9,57 %</b>

<b>Variation COLLECTIVITE (HT)</b>
+9,57 %

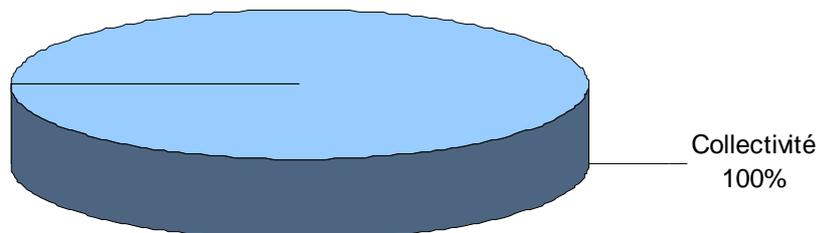
Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

1,72 €/m<sup>3</sup>

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

0,0017 €/m<sup>3</sup>

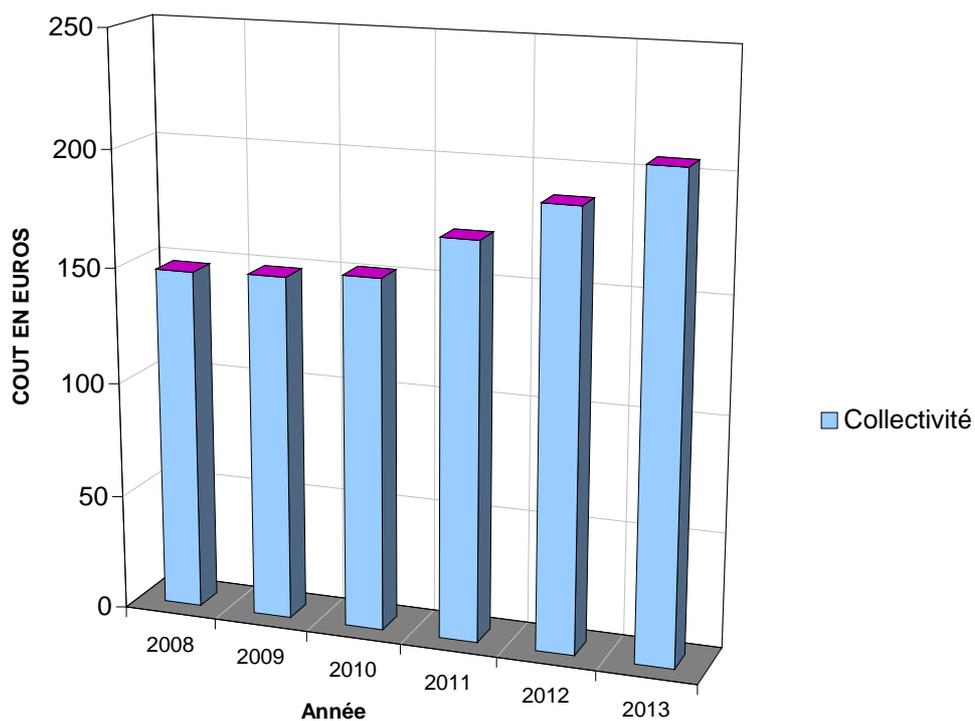
### Répartition au 1er janvier 2013



## ■ EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2008

Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m<sup>3</sup> (valeurs au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année hors TVA et hors redevance de modernisation des réseaux de collecte).

Année	Collectivité [€]	Total hors TVA [€]
2008	147,80	147,80
2009	149,00	149,00
2010	152,00	152,00
2011	171,00	171,00
2012	188,00	188,00
2013	206,00	206,00



## ■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF y compris Redevance modernisation

- Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2012	1 <sup>er</sup> jan 2013	Variation
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	56,00	62,00	+10,71 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	1,10	1,20	+9,09 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,22	0,225	+2,27 %

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> jan 2012	1 <sup>er</sup> jan 2013	Variation
Collectivité	188,00	206,00	+9,57 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	26,40	27,00	+2,27 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>214,40</b>	<b>233,00</b>	<b>+8,68 %</b>

<b>Variation COLLECTIVITE (HT)</b>
<b>+9,57 %</b>

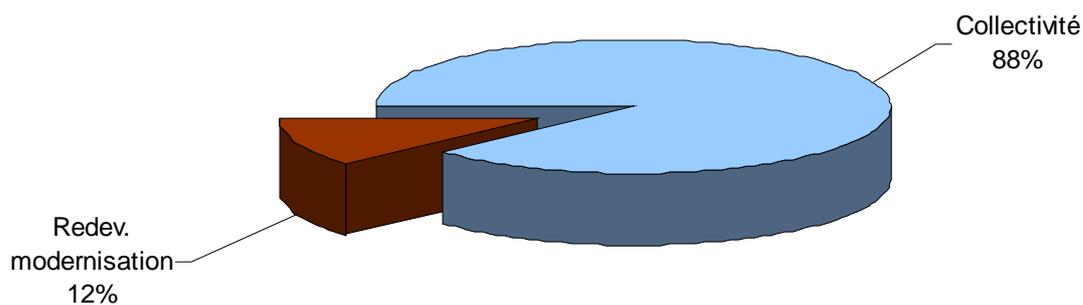
Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

1,94 €/m<sup>3</sup>

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

0,0019 €/m<sup>3</sup>

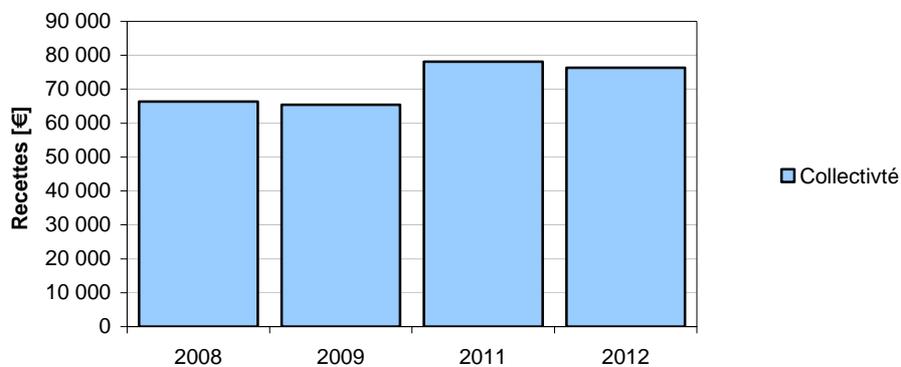
### Répartition au 1er janvier 2013



## ■ RECETTES D'EXPLOITATION

- Recettes de la collectivité

	2011	2012	Variation
Recettes liées à la facturation des abonnés			
Redevances eaux usées domestiques	78 094,00 €	76 386,05 €	-2,19 %
Total recettes liées à la facturation des abonnés	78 094,00 €	76 386,05 €	-2,19 %
Autres recettes			
Prime de l'Agence de l'Eau	4 486,00 €	5 683,00 €	
Total des recettes	82 580,00 €	82 069,05 €	



## ■ DÉPENSES PARTICULIÈRES DE LA COLLECTIVITÉ

	2012
Études Boues préalables à l'épandage	935,27 €
SAGA	2 213,83 €

## ■ Indicateurs de performance du service de l'assainissement collectif

### ■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

#### Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

Les grands ouvrages - réservoirs, stations de traitement, pompes... - ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007.

		nombre de points	points obtenus
	absence de plans du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements ;	0	
→	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements ;	10	10
→	mise à jour du plan au moins annuelle. (1)	10	10
→	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année approximative de pose) ;	10	10
→	existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations ;	10	10
→	localisation et description de tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs...) ;	10	10
	dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite) ;	10	
	définition et mise en oeuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau ;	10	
→	localisation et identification des interventions (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement) ;	10	10
	existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans) ;	10	
	mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement.	10	
	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>60</b>

## ■ CONFORMITÉ DE LA COLLECTE

Le service chargé de la Police des eaux considère que la collecte des eaux usées est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007

## ■ CONFORMITÉ DES ÉQUIPEMENTS D'ÉPURATION

**par rapport à la réglementation générale-arrêté ministériel du 22 juin 2007**

Le service chargé de la Police des eaux considère que les équipements d'épuration sont conformes aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007.

## ■ CONFORMITÉ DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'ÉPURATION

**par rapport à la réglementation générale-arrêté ministériel du 22 juin 2007**

Le service chargé de la Police des eaux considère que la performance des ouvrages d'épuration est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007

## ■ Financement des investissements du service de l'assainissement collectif

### ■ TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux
Études assainissement des Six Chemins	20 959 €
Révision zonage assainissement	2 093 €
Achat pompes	5 381 €
Branchements particuliers	18 214 €
<b>Total des travaux engagés</b>	<b>46 647 €</b>

### ■ ETAT DE LA DETTE

Pas d'emprunt en cours

### ■ AMORTISSEMENTS RÉALISÉS

	2008	2009	2011	2012
Montant de la dotation aux amortissements	50 196,00 €	50 196,00 €	52 519,06 €	54 967,00 €

## ■ Prix global de l'eau et de l'assainissement

Les fiches ci-après présentent le prix global de l'eau et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m<sup>3</sup>.

■ **PRIX GLOBAL : GENSAC-LA-PALLUE**

Eau potable	Collectivité : SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA REGION DE SEGONZAC, affermage du 01/04/2003 avec la société SAUR, Tarif du syndicat
Assainissement collectif	Collectivité : GENSAC LA PALLUE, régie, Tarif de la commune

**Prix global eau potable + assainissement collectif  
pour un abonné consommant 120 m<sup>3</sup>**

	1er jan 2012	1er jan 2013	évolution
<b>Part de l'exploitant</b> du service d'eau potable de l'assainissement collectif	76,95 € 0,00 €	78,40 € 0,00 €	+1,88 %
<b>Part de la collectivité</b> pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	130,80 € 188,00 €	130,80 € 206,00 €	0,0 % 9,57 %
<b>Agence de l'eau</b> Redevance de pollution domestique Redevance de modernisation des réseaux de collecte	35,16 € 26,40 €	36,00 € 27,00 €	+2,39 % +2,27 %
<b>Autre tiers</b> pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	14,72 € 0,00 €	14,72 € 0,00 €	0,00%
<b>TVA</b> pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	14,17 € 0,00 €	14,30 € 0,00 €	+0,89%
<b>Total TTC</b> pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	271,80 € 214,40 €	274,22 € 233,00 €	+0,89 % +8,68 %
<b>TOTAL TTC GLOBAL</b>	<b>486,20 €</b>	<b>507,22 €</b>	+4,32 %